



Mercredi, 11 mai 2022

Monsieur le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaire de Dijon,

Comme vous le savez, le gouvernement a pour ambition de parvenir à une maîtrise de la consommation d'énergie et de ressources naturelles sur l'ensemble du territoire.

Mettre en place une politique de développement durable, influencer positivement sur le réchauffement climatique sont des engagements forts et primordiaux qui nous engagent envers les générations futures.

Ces engagements ne sauraient être menés sans le concours et la participation des services publics, de l'administration et de ces différentes déclinaisons territoriales.

Avec une vingtaine d'établissements répartis sur 2 régions couvrant près de 87.000 km², la direction interrégionale de Dijon se doit d'être attentive à ce sujet.

Nos établissements sont une consommation absolument exorbitante d'énergie et d'eau, les gaspillages sont légions et les régulations minimalistes, voire inexistantes. Les parcs de véhicules sont loin d'être vertueux.

Cette consommation excessive peut être régulée et optimisée. Dès aujourd'hui et pour les années à venir nous devons chacun et collectivement être acteur de cette transition.

Pour cette raison, nous vous demandons de placer ce sujet à l'ordre du jour du prochain CTI.

Nous souhaitons que soit présenté un état des lieux des consommations d'énergie et de ressources naturelles de chaque structure afin que nous puissions œuvrer ensemble à trouver des solutions de gestion responsables et d'économie de ressources.

Vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions d'agréer, monsieur le directeur interrégional, l'expression de nos salutations distinguées

UISP **FO** Justice Dijon

Le : 11 05 2021

